



REVISÉ LE 27/05/2023
REÇU LE 27/05/2023
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 30/05/2023
PUBLIÉ LE 30/05/2023
EXÉCUTOIRE LE 30/05/2023

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023

DÉLIBÉRATION N°9

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SANITAIRES FILLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-trois, le 25 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Jacques DUCROCQ **Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Henri FERNANDEZ : Hervé GALICHET **Sophie FERREIRA :** Claire LE BERRE

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ **Marion WERNER :** Frédéric LÉPRON

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Question n°9 du CM du 25 mai 2023 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023 DÉLIBÉRATION N°9

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SANITAIRES FILLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY.

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la rénovation des sanitaires filles de l'école élémentaire Jules Ferry,

CONSIDÉRANT le soutien apporté aux collectivités par le Conseil départemental du Val-d'Oise dans le cadre du dispositif « Ecoles, groupes scolaires et demi-pensions – Rénovation / Restructuration »,

APRES l'avis de la Commission « Urbanisme/Travaux/Transports/Développement Durable » en date du 20 avril 2023 et de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 11 mai 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise au taux le plus élevé dans le cadre du dispositif « Ecoles, groupes scolaires et demi-pensions – Rénovation / Restructuration »,

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 213 du budget de la Commune,

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MÉLKI

**Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France**

Caractère Exécutif
Ajouté au Maire

NADIA
SENSE



le 30 mai 2023

Acte à classer**DEL25052023Q9**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-27T00-47-26.00 (MI245314061)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230525-DEL25052023Q9-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES/BATIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LES TRAVAUX
DE RÉNOVATION DES SANITAIRES FILLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
JULES FERRY.

Date de décision : 25/05/2023


Certifié
Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivitésIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : 09 TECH - SUB CD95 RENO
SANITAIRES FILLES JULES
FERRY.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 27/05/23 à 00:47

Date 27/05/23 à 00:47

Date 27/05/23 à 01:01

Par MAGLOIRE EmmanuellePar MAGLOIRE Emmanuelle